

## BUTS

Créer et entretenir une émulation au niveau de la compétition en donnant la possibilité aux jeunes **élèves les plus représentatifs des ESF** répondant aux conditions de participation de se confronter sur le plan national.

Permettre aux meilleurs U12 et U14 d'accéder à la finale du SKIOPEN COQ D'OR.

## PRINCIPE DE L'ÉPREUVE "ÉTOILE D'OR"

Il s'agit d'une rencontre sur trois journées :

- a) le premier jour :
  - épreuves de qualification sous la forme d'un slalom géant en 2 manches pour les U14 – U12 garçons et filles + U10 garçons ;
  - Autres épreuves esf (ex : skiercross, record, saut, autres...) pour les U14 – U12 – U10 garçons et filles pré-qualifiés.es.
- b) le deuxième jour :
  - épreuves finales de slalom géant en 2 manches pour les U14 – U12 – U10 garçons et filles qualifiés.es ;
  - Autres épreuves esf (ex : skiercross, record, saut, autres...) pour les U14 – U12 – U10 garçons et filles non qualifiés.es.
- c) le troisième jour :
  - épreuves finales de slalom parallèle pour les U14 – U12 – U10 garçons et filles qualifiés.es ;
  - Coupe des partenaires sous la forme d'une manche de slalom géant pour les U14 – U12 – U10 garçons et filles non qualifiés.es.

N.B. : Parmi les inscrits, les 30 meilleurs U14 – U12 filles et garçons, ainsi que les 15 meilleurs U10 garçons par catégories du classement skiopen seront directement qualifiés pour le deuxième jour. Les autres compétiteurs inscrits devront participer à l'épreuve de qualification se déroulant le premier jour.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les concurrents, filles ou garçons, doivent être **élèves des ESF**, être né(e)s en **2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015** et figurer au classement ski open au 26 février 2024 et être en possession au minimum :

Pour les U10 : Flèche de bronze

pour les U12 (filles) : Flèche de bronze

pour les U12 (garçons) : Flèche de bronze (figurant au classement skiopen avec moins de 45 pts open au **1<sup>er</sup> mars 2024**)

pour les U14 (filles) : Flèche d'argent

pour les U14 (garçons) : Flèche de vermeil (figurant au classement skiopen avec moins de 28 pts open au **1<sup>er</sup> mars 2024**)

**Les concurrents sélectionnés et inscrits par les ESF en respectant les quotas\* fixés par la commission technique du SNMSF** doivent également remplir les conditions suivantes :

- habiter effectivement une localité qui ne soit pas reliée directement à un centre de ski par une remontée mécanique,

- ne pas être fille ou fils de moniteur,

- ne pas figurer sur la liste FFS n°424 avec un classement inférieur à :

U10 : 300 pts FFS

U12 : 250 pts FFS

U14 : 180 pts FFS

ou équivalent à l'étranger

- ne pas être scolarisé dans un établissement se trouvant dans une commune où est implantée une station de ski.

\* quotas 2024 : pour chaque catégorie garçons et filles : 12 enfants maximum par ESF.

**Port du casque et d'une dorsale obligatoire.**

**Exclusion de tout concurrent ne répondant pas à ces critères.**

**Les parents autorisent, par cette participation, à la fois l'usage des noms et toutes photographies, que ce soit pour une exposition ou une publicité dans les médias, presses, radio, télévision ou à toutes fins promotionnelles.**

## CATEGORIES

1) U10 : filles et garçons né(e)s en 2014, 2015

2) U12 : filles et garçons né(e)s en 2012, 2013

3) U14 : filles et garçons né(e)s en 2010, 2011

**PS : la carte d'identité pourra être demandée pour contrôler l'âge**

## INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront effectuées par le directeur ESF via le back-office du site [www.esf.net](http://www.esf.net). Clôture des inscriptions le **1<sup>er</sup> mars 2024**.

## NATURE DES ÉPREUVES

1) **Épreuves de qualification** : slalom géant en 2 manches (type flèche). Sur chaque manche, les meilleurs participants par catégorie seront retenus pour les épreuves de qualification. Le

nombre de qualifiés par catégorie sera fixé par la commission technique du SNMSF lors du comité de course.

2) **Autres épreuves esf** : épreuve réservée aux concurrents pré-qualifiés ou non qualifiés pour les finales de slalom géant.

3) **Finales slalom géant** : slalom géant en 2 manches (type flèche). Sur chaque manche, les meilleurs participants par catégorie seront retenus pour la finale « étoile d'or ». Le nombre de qualifiés par catégorie sera fixé par la commission technique du SNMSF lors du comité de course.

4) **Finale « ÉTOILE D'OR »** : slalom parallèle se déroulant en application du règlement FFS particulier à ce genre d'épreuve.

5) **Coupe des Partenaires** : slalom géant (type flèche) réservée aux concurrents non-qualifiés pour la finale « étoile d'or ».

## CLASSEMENT

### a) Épreuve de qualification

Il sera établi :

**I - un classement individuel par catégorie** : U 10 filles , U10 garçons, U12 filles, U12 garçons, U14 filles et U14 garçons ;

**II - un classement par ESF** toutes catégories confondues.

Le classement ESF se faisant sur le total (**exprimé en points**) des 2 manches des finales de slalom géant, les coureurs qualifiés à l'issue de la 1<sup>ère</sup> manche devront participer à la 2<sup>ème</sup> manche.

On classe les ESF sur la base des 3 premiers concurrents de l'école au classement général toutes catégories confondues.

**L'ESF ne peut être classée qu'une seule fois.**

### Calcul des points :

- le premier marque le plus de points ;

- le dernier ne marque pas de point.

Application de la formule suivante qui attribue des points en fonction du classement réalisé dans sa catégorie :

Nombre de points obtenus =  $100 - (\frac{\text{classement dans sa catégorie}}{\text{Nbre de classés ou de participants dans sa catégorie}} \times 100)$

Exemple :

- Dans une catégorie à 30 participants :

✓ Le 1<sup>er</sup> obtient :  $100 - ((1/30) \times 100) = 96,66$  points

✓ Le 3<sup>ème</sup> obtient :  $100 - ((3/30) \times 100) = 90$  points

Le dernier obtient :  $100 - 100 = 0$  point

- Dans une catégorie de 50 participants , le 1<sup>er</sup> obtient :

$100 - ((1/50) \times 100) = 98$  points ; sa performance est meilleure.

### b) Finales et Coupe des Partenaires :

Il sera établi un classement individuel par catégorie.

## RECLAMATIONS

Les réclamations concernant les participants doivent être faites lors du 1<sup>er</sup> comité de course, la veille des épreuves de qualification.

### REGLEMENT DU SLALOM PARALLELE DE L'ÉTOILE D'OR EN APPLICATION DU REGLEMENT FFS

**Art 1** : participeront au slalom parallèle selon le nombre des participants :

- Pour chaque catégorie,

• 4, 8, 16 ou 32 compétiteurs

• Exemple pour 16 compétiteurs : les 4 premiers de la 1<sup>ère</sup> manche, les 4 premiers de la 2<sup>ème</sup> manche et les 8 au total des 2 manches

**Art 2** : Lorsque les courses se courent en deux manches, ce sont les écarts de temps à l'arrivée qui déterminent le vainqueur.

**Art 3** : si au cours d'une manche un concurrent chute ou est disqualifié, il lui sera imputé une pénalité établie par la commission technique de l'Étoile d'Or.

**Art 4** : au cours de la première manche, l'écart de temps maximum sera ramené à la valeur de la pénalité, celle-ci étant déterminée par le jury de compétition.

**Art 5** : En cas de chute ou de sortie de tracé, le concurrent sera éliminé. Si les deux concurrents chutent, c'est celui qui a chuté le plus près de l'arrivée qui sera déclaré gagnant.

**Art 6** : si un concurrent en gêne un autre, soit en chutant, soit en s'intercalant dans son parcours, il sera éliminé.

**Art 7** : tout coureur qui ne se présentera pas à l'appel de son nom lors du départ sera éliminé.

**Art 8** : toute réclamation devra être faite sur le champ.

**Art 9** : le secrétariat de la course se tiendra à l'École du Ski Français.

**Art 10** : les dossards pour le slalom parallèle sont attribués en fonction du classement aux slaloms géants.

### QUALIFICATION A LA FINALE DU COQ D'OR

**U14** Sont sélectionnés : les qualifiés pour le slalom parallèle  
les premiers de la Coupe des Partenaires

**U12** Sont sélectionnés : les qualifiés pour le slalom parallèle  
les premiers de la Coupe des Partenaires

**Tous les qualifiés participant au SKIOPEN COQ D'OR** devront être en possession de la licence coureur FFS « Jeunes » ou la licence Club ESF en cours de validité.